



Comité de Pétanque et de Jeu Provençal
de la Haute Garonne

Fédération Française de Pétanque et
Jeu Provençal - Ligue Midi-Pyrénées

C O M P T E R E N D U

Réunion du Comité Directeur

vendredi 24 mars 2017

Présents :

Mmes CASSAIGNEAU - CLAMENS - LOZANO - MONDRAGON -
RATHBERGER - SARMAN

Mrs ARCANGELI - ARNAUD - AZEMA - BEIGNON - DALLIER
- DEBEZI - DUCASSE - GALIANO - HUGUET - JOUANY -
LACROUX - LE BOT - LE MANACH - NEVEU - PINAUD -
RICARD - VIGNERES

Absents excusés :

Mme ASPROGITIS - ROUGES

Mrs JURADO

Préambule du Président

Bonjour à toutes et toutes, et encore une fois merci de vous être soustraits à vos obligations afin de pouvoir être des nôtres.

La saison a démarré et les phases qualificatives rencontrent un succès non négligeable. Qui a dit que les joueurs de la Haute-Garonne n'étaient pas disciplinés ? Certes, les modes d'inscription représentent un surcroît de travail mais aussi un point de repère non négligeable pour les organisateurs et toutes les personnes qui ont à gérer ces manifestations.

Je vous remercie pour le travail effectué, ce qui n'est pas neutre et prouve que lorsque l'on veut on peut.

Et, gageons que les habitudes prises auront un impact sur les inscriptions à l'avance lors des grandes compétitions mises en œuvre dans le Département.

Si tel n'était le cas, il faudrait alors se poser la question de l'engouement pour les compétitions sans argent au détriment des compétitions dotées. En tout cas, je note dès à présent que les idées que l'on prête souvent aux joueurs (l'argent ou le manque d'esprit de club) sont battues en brèche par ce début de saison. Certes la participation est importante mais ce qui est le plus important à mes yeux ce sont les comportements des joueurs qui à ce jour ne semblent pas poser trop de problème, espérons que ceci se poursuive avec le même état d'esprit.

Il faut noter que malgré les changements intervenus au cours des années, clubs et joueurs ont été réceptifs et ont joué le jeu, compte tenu des changements qu'il faudra absorber dans les années à venir, tout cela me paraît rassurant.

Progressivement, les diverses commissions commencent à produire et je suis heureux de voir le niveau de réflexion. Les propositions s'inscrivent dans le projet défini, mais nous devons avoir en point de mire le fait que les jeunes et les féminines sont notre priorité d'une part, les arbitres et les graphiqueurs d'autre part. Il est important que les commissions concernées fassent des propositions qui permettent de faire progresser ces catégories.

Car nous ne pouvons, nous satisfaire d'une telle situation, la pyramide des âges montrent si besoin était que notre discipline est vieillissante. Non que les anciens ne soient pas représentatifs, mais un passé aussi glorieux soit-il ne fait pas l'avenir. A nous d'être inventifs et ambitieux, à défaut nos compétitions risquent de pâtir d'un manque d'encadrement, ce qui serait dommageable.

Michel LE BOT

1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 février 2017

Le compte rendu soumis à l'approbation de l'Assemblée n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

2 - Bilan des championnats

✓ Championnats des Secteur

a) Participation

Un premier bilan fait apparaître un gain de participation d'environ 15% sur l'ensemble des compétitions organisées à ce jour :

Catégories	Types	2016	2017	Ecart en nombre d'équipes	Ecart en nombre de joueurs
Doublette Mixte	Chpt	744	859	+115	+230
	2 ^{ème} tour	647	734	+87	+174
Triplette Promotion	Chpt	634	753	+119	+357
Doublette Féminine	Chpt	265	287	+ 22	+44
Doublette masculin	Chpt	884	960	+76	+152
Tête à Tête Féminin	Chpt	291	351	+60	+60
Tête à Tête Masculin	Chpt	1090	1320	+230	+230
TOTAL				+ 709 équipes	+ 1 247 joueurs

Cette excellente participation doit nous amener à nous poser certaines questions quant au nombre de Clubs susceptibles de pouvoir recevoir un tel potentiel d'équipes et à l'amplitude horaire de telles compétitions. Et cette année, il faut se réjouir d'avoir pu organiser 4 championnats de secteur sur 2 jours et mettre à profit les week-ends de trois jours du 1^{er} et du 8 mai dont nous ne bénéficieront pas en 2018.

✚ Michel LEBOT rappelle que la FFPJP réfléchit à l'harmonisation du calendrier (des championnats départementaux et régionaux aux mêmes dates partout en France) à compter de janvier 2019 et donc notre configuration actuelle en serait impactée. Si le calendrier départemental 2018 restera difficile à établir, il semble prématuré de le modifier, maintenant.

b) Logistique

Merci aux responsables de secteur et aux graphiqueurs pour l'envoi des documents, qui dans l'ensemble, s'est fait en temps et en heures. La semaine qui vient étant très chargée en termes de compétitions, deuxième qualificatif mixte, tête à tête homme/femme, journée des vétérans et

Q.Ligue, merci à chacun d'adresser lundi midi AU PLUS TARD, les documents de travail, l'absence d'un seul graphique bloquant toute la machine.

A la question, pourquoi tant de qualifiés au premier tour qualificatif au 1^{er} tour, tant au second tour et tant au Q.Ligue, plusieurs raisons :

1- le Championnat de secteur a une double fonction sportive, il qualifie pour le championnat départemental et pour le Q.Ligue et une fonction honorifique, il attribue le titre de Champion de secteur, qui récompense son détenteur par une qualification d'office au Championnat Départemental et au Q.Ligue pour l'année d'après.

2- Par décision du Comité Départemental et pour valoriser le Championnat de secteur par rapport au deuxième tour qualificatif :

- le nombre d'équipes à qualifier au championnat de secteur est plus important qu'au second tour qualificatif de la même catégorie.

- le mode de calcul d'attribution des équipes tant au Championnat départemental qu'au Q.Ligue prend en compte 3 critères, l'effectif, la participation et le mérite dans chacun des secteurs de notre département.

- le championnat de secteur qualifiant pour le département et pour le Q.Ligue, il semble normal que toute équipe qui se qualifie pour le Q.Ligue ait joué au moins une partie après sa qualification pour le Département et SURTOUT ne se qualifie pas sur un blanc.

Cela impose plusieurs calculs afin de déterminer combien il va être attribué d'équipes qualifiées sur le championnat de secteur pour aller au championnat Départemental et pour que ces équipes JOUENT la partie de Q.Ligue. D'où ces fameux graphiques 10/3, 6/3, etc. La suite du graphique Gestion concours à l'aide d'un graphique papier permet de gérer au mieux qu'une même équipe ne bénéficie de deux blancs sur cette même compétition. Cette solution acceptée et comprise de tous les compétiteurs a été appliquée dans tous les secteurs, sauf un.

Quand on sait que, parfois, les parties se jouent à la pièce (c'est vrai !) compte tenu de l'heure avancée des parties finales (c'est vrai, aussi !), est-il normal qu'une équipe qui a gagné trois parties à la pièce soit qualifiée d'office pour l'année N+1 ?

Ces questions feront l'objet d'un point de l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission Compétitions.

✓ CZC/CDC vétérans

Pour le CDC vétérans, rien à signaler de spécial.

Pour le CZC, outre la participation, aucun résultat n'étant parvenu au comité de pilotage, ce point est reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Directeur.

	2016					
	J1	J2	J3	J4	J5	TOTAL
COMMINGES	60	54	40	31	52	237
PIBRAC/GRENADE	70	80	60	54	72	336
4 VALLEES	57	73	59	44	55	288
MURET/CARBONNE	54	61	59	41	60	275
GLS	58	65	62	74	58	317
TOULOUSE	39	46	26	34	39	184
	338	379	306	278	336	1637

	2017					
	J1	J2	J3	J4	J5	TOTAL
	47					
	98					
	74					
	67					
	72					
	59					
	417					

✓ CDC JP

En l'absence de Denis JURADO, il est difficile de développer ce point ce soir, mais un premier bilan montre une situation délicate : des premières journées ne sont pas jouées, des matchs du deuxième tour se sont joués alors que les premiers tours n'étaient pas encore joués.

Alors que nous avons connaissance depuis plusieurs jours, de deux forfaits, les clubs de Quint-Fonsegrives pour l'équipe 2 et Fonsorbes, qui sont revenus sur leurs décisions après l'intervention de Denis JURADO et de Francis RICARD, nous apprenons ce soir, le forfait du Club du TPO pour le 26 mars !

Il ne faut pas oublier que :

- l'adhésion à ce championnat est libre, chaque Club s'étant librement engagé à y participer.
- ce championnat se déroule par poules de 4 et sur trois matchs ... le forfait réduit le nombre de matchs à disputer et dévalorise le Championnat.

Dans l'ensemble, ce CDC JP a bien marché en D1, ailleurs non. La commission du JP devra revoir le règlement de ce CDC JP car chaque année, la commission JP demande de changer le règlement pour que ça aille mieux mais c'est pire !

✓ 3ème Coupe de France et parcours de Saint-Orens

1) CDF 2017/2018

MEMO : la date du 3^{ème} tour de la CDF 2017/2018 a été fixée en juin 2016 au 22, 23 et 24 avril 2017 alors même que nous avons fixé le championnat départemental Doublette JP, choix de calendrier validé par le Comité Directeur du CD31 et donc par chacun d'entre nous. Ne pas oublier que dimanche après-midi, les équipes du championnat départemental JP en seront au stade des 1/2 finales qui ne concernera que 4 équipes et donc 8 joueurs de Jeu Provençal et non de Pétanque ...

Les équipes "têtes de série" rentrent au 3^{ème} tour et le tirage au sort est fait sur le principe d'un tirage au sort intégral (et non ciblé).

2) Beau parcours réalisé par le Club de SAINT- ORENS en CDF 2016/2017 parcours qui s'est arrêté au stade des 1/4 de finale contre VITROLLES, ce dernier s'est incliné en finale contre DRAGUIGNAN.

Conformément à nos choix budgétaires, le Club de Saint-Orens a reçu une participation financière du CD31 de 750€ pour sa participation aux phases finaux de la CDF.

RAPPEL : à ceux qui déplorent l'absence d'un Délégué Départemental à ce niveau de la CDF, les Délégués sont nommés par la Fédération.

3 - Compte-rendu des réunions de Commissions

❖ Commission d'Arbitrage, Serge GALIANO

La commission s'est réunie le 21 février. Lors du colloque, des arbitres (Régionaux et Nationaux) ont manifesté le souhait d'intégrer la commission, ce qui porte aujourd'hui, à 14 le nombre de ses participants.

- le point a été fait sur toutes les manifestations passées dont le trophée des arbitres et sa faible participation.
- bilan de l'examen d'arbitre : 9 inscrits, 8 se sont présentés et 5 ont été reçus (dont une candidate a été bien au-dessus du lot). L'épreuve pratique avec la mesure a été un vrai écueil pour certains qui semblaient ne jamais avoir mesuré avec un bolomètre ... Il semble nécessaire de mettre en place dans chaque secteur des formations arbitres, formations à la fois théorique et pratique

🚩 Gilles BEIGNON demande si le candidat recalé peut avoir connaissance de ses notes ? Pas de problème.

Le colloque a réuni environ 65% des arbitres du département avec des débats intéressants menés de mains de maître par Jean-Paul LABORIE et Didier BASSO. La commission territoriale du Languedoc-Roussillon avait envoyé un "observateur" qui a pu apprécier nos travaux.

Serge GALIANO demande à Marie-Madeleine CLAMENS de mettre sur le site du CD31, les divers imprimés, note de frais, rapport d'incident et formulaire déclaration afin que ce soit accessible pour ceux qui veulent les utiliser.

La commission a aussi listé les arbitres qui interviendront sur les Championnats Départementaux et les Q.Ligue, a mis en place la sous-commission de discipline d'arbitrage ayant pour but de gérer les problèmes des arbitres qui sont mis en cause dans l'exercice de leur fonction.

✚ Michel LEBOT exprime son souhait de voir des arbitres de prendre conscience de l'impact de leur comportement en tant que joueurs sur leur qualité d'arbitre : on ne peut se positionner pour être dans une sous-commission de discipline et avoir des comportements répréhensibles en qualité de joueurs, comportement qui peut les emmener à se retrouver devant cette même commission. A partir du moment où cette personne se retrouve devant la commission de discipline, elle ne peut faire partie de la commission de discipline des arbitres. Le président demande que la Commission pourvoie à son remplacement.

✚ Gilles BEIGNON parlant au nom de son secteur, s'interroge sur la présence d'un arbitre du Secteur de Muret au sein de cette sous-commission alors que le secteur avait proposé la candidature d'un arbitre, M. André FRANQUE. Même si la participation aux commissions est ouverte à tout le monde elle relève, malgré tout, de l'aval du responsable de secteur.

✚ Le président est d'accord avec cette position, mais reste ferme sur le fait qu'on ne peut interdire l'accès à une commission. Si la personne n'a pas le cautionnement de son responsable de secteur, elle est présente en qualité de "candidat libre" mais ne peut intervenir au nom du secteur, seul le candidat validé par le responsable de secteur a cette capacité. Trois commissions sont régaliennes, l'arbitrage, la discipline et la commission électorale.

❖ Commission Jeunes, Frédéric DEBEZI

La commission s'est réunie le 23 février. Frédéric DEBEZI a demandé à Olivier DARNAUD de rejoindre la commission « jeunes ». Ayant accepté, il aura en charge à partir de 2018, les formations initiateurs.

Nous avons essayé d'harmoniser notre calendrier ainsi que les modalités d'inscriptions au CDC jeunes. Date limite des inscriptions, le 23 avril 2017.

✚ Michel LEBOT rappelle le règlement du CNC jeunes qui spécifie qu'un club qui a des jeunes peut monter une entente de 3 clubs maximum, après avis favorable du Président du Comité Départemental. Depuis cette année, les écoles de pétanque labellisées jouent sous le nom qu'ils ont donné lors de la labellisation, la notion d'entente de 3 clubs valant aussi pour les écoles. Les clubs qui ont le potentiel de jeunes ne peuvent se mettre en Entente.

La commission demande au Comité Départemental que les jeunes qualifiés en CRC soient habillés par le CD31. Demande validé par le Comité Directeur.

✚ Francis RICARD revient sur le championnat départemental « jeunes » pour avoir quelques explications sur les groupes, notamment sur le type de protection à appliquer le samedi, protéger les zones (éviter que des équipes homogènes d'un même club et d'une même zone ne soit dans le même groupe) ou les équipes homogènes et le lendemain, faut-il constituer les poules en fonction des résultats de la veille ? Pourquoi faire des zones, si on ne les respecte pas ?

Décision : la 1^{ère} partie du championnat du samedi se déroulera en groupes de 4 ou 5, la protection se faisant au niveau des zones et non de l'homogénéité ce qui implique que deux équipes d'un même club pourront se retrouver dans le même groupe. Pour les parties du dimanche, nous appliquerons le même principe que pour le championnat tripléte masculin.

❖ Commission Féminine, Chantal CASSAIGNEAU du fait de l'absence de la Présidente, Jennifer ROUGES

La commission s'est réunie le 16 mars avec la participation, en plus des membres du Comité, Mme LAZARO Valérie (La Muretaine), LIROLA Marie-Josée (Colomiers) et TEULE Isabelle (Bourg-Saint Bernard). Un seul secteur non représenté à ce jour, le secteur de Carbonne.

Le Comité Directeur approuve les deux projets de la Commission féminine, initiation à la pratique du jeu provençal et une journée de la Femme, nouvelle formule. Le président propose que cette dernière compétition débouche sur un genre de "finale départementale".

Le président propose que pour inciter les féminines qui participent à cette journée en qualité de non licenciées à prendre une licence de pétanque, leur interdire de participer l'année suivante sauf si elles sont licenciées. Proposition validée à l'unanimité.

4 - Point des licences et de la Trésorerie

1) Licences, Marie-Madeleine CLAMENS

Le point de comparaison est fait entre le 8 avril 2016 et le 23 mars 2017 et montre une perte de 450 licences. Chacun s'interroge sur cette perte alors que la participation aux championnats secteur explose.

SECTEURS		LICENCES AU 23/03/2017	LICENCES AU 08/04/2016		LICENCES AU 19/10/2016
N°	NOM				
1	TOULOUSE	1252	1323	-71	1428
2	COMMINGES	1449	1560	-111	1641
3	4 VALLEES	2070	2161	-91	2268
6	CARBONNE	1001	1037	-36	1134
8	GRENADE	980	968	12	1025
10	MURET	1029	1161	-132	1189
11	PIBRAC	1441	1432	9	1500
13	GLS	1710	1740	-30	1860
TOTAL CD31		10 932	11 382	-450	12 045

✚ Michel LEBOT rappel pour la énième fois, que les cartes de membres *vendues à des non licenciés* sont strictement interdites. A ne pas confondre avec des cartes d'accès à un boulodrome qui permettent à des joueurs licenciés dans un autre club d'avoir accès à des installations sportives. La gestion de ces cartes d'accès doit faire l'objet d'une comptabilité séparée de la trésorerie du club de pétanque.

2) Trésorerie, Serge GALIANO

Peu de nouveauté si ce n'est que la FD demande au Comité de lui régler 80% de la vente de nos licences et donc, par effet de cascade, le Trésorier demande aux responsables de secteur, un petit effort sur leurs acomptes prévisionnels.

Certains secteurs rencontrent des problèmes avec leur lecteur de licences. Cet outil, indispensable à nos graphiques informatiques coûte 150€ pièce.

✚ Francis RICARD demande de les tester avec un nouveau câble, avant de les mettre au rebut.

5 - Compte-rendu de la réunion du Comité Régional Occitanie du 18/03

La réunion du Comité Régional Occitanie s'est déroulée à Lézignan-Corbières le 18/03 sitôt 9h30 à la convocation de son Président, Alain VALERO. Il semble évident que nos méthodes de travail sont différentes de celles de la Commission territoriale LR et nous devons faire le maximum pour trouver un terrain d'entente à un travail en commun.

Le point prioritaire de cette réunion semblait être l'urgence de former les commissions du Comité Régional.

- Responsable de l'ETR, Gilbert VIERNE (CD30) aidé de Marc NOGARET (CD12)
- La commission de discipline du Comité Régional comprend les commissions de discipline de la Commission Territoriale MP et de la Commission Territoriale LR, chacune étant compétente pour statuer sur les dossiers de l'autre.
- Commission d'arbitrage. Faute de volontaire, Marie-Madeleine CLAMENS s'est proposée comme coordinatrice pour trouver des candidats au sein de la Commission Territoriale MP à cette commission d'arbitrage du Comité Régional Occitanie qui pourrait comprendre trois arbitres internationaux, nationaux ou européens issus de chaque commission territoriale.

L'après-midi, s'est tenue une réunion pour préparer le dossier CNDS à la charge du Comité Régional. Après échange de documents, il est convenu d'une réunion de bouclage définitif du CNDS Régional, à Montauban le 07 avril 2017.

Michel LEBOT : on s'aperçoit qu'aujourd'hui la Région Occitanie est en avance sur beaucoup de régions par rapport à la mise en place de cette fusion qui nous a été imposé, mais tout reste à faire...

6 - Questions diverses

Michel LE BOT

- informe que les demandes de subvention ont été déposées auprès du CNDS et du Conseil Départemental de la Haute- Garonne en conformité avec le budget prévisionnel.
- a adressé un courrier à M.VANIER, membre élu du secteur de Carbone lors du dernier Congrès Départemental, toujours absent à nos réunions et sans justificatif. A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse écrite ou verbale de sa part. Le président va lui adresser un courrier lui faisant part qu'il ne fait plus parti du Comité Départemental à réception dudit courrier. Il propose de coopter Daniel DENISLE pour le remplacer à cette fonction.
- a reçu deux demandes de remise de peine :
 - 1) Marc PEREZ ayant fait la moitié de sa peine qui arrive à terme le 29/04/2017. Favorable 7, contre 12 = à la majorité, la remise de peine est rejetée.
 - 2) Nordine BENABDALLAH avait fait l'objet de suspension d'un an ferme et un an avec sursis et sa peine arrive à expiration le 1^{er} juin 2017. La demande de remise de peine est refusée à l'unanimité.

Roland DALLIER

- demande des candidats pour former la commission vétérans départemental. Pour le moment, seuls les secteurs de Carbone, Grand Lauragais, Muret et Grenade il faudrait au moins un représentant par secteur. L'appel est lancé ...

Jean-Bernard VIGNERES

- présente le prototype d'un « scoreurs » qui plait à tout le monde. Quitus est donné à Jean-Bernard pour lancer la fabrication de 16 scoreurs. Les élus sont sollicités pour démarcher des sponsors.
- sur les Q.Ligue, l'essayage des tenues, tard le soir, pose quelques problèmes car bien souvent pas de local prévu à cet effet. Dans les cahiers des charges, il sera noté que les clubs qui reçoivent ces compétitions devront mettre un local à disposition pour l'essayage.

Chantal CASSAIGNEAU

- la pétanque à UNSS a bien démarré dans le Comminges, des rencontres inter-collèges ont lieu tous les mercredis sous l'impulsion de Christian RAYNAUD. Michel LE BOT demande que Christian organise une rencontre avec l'UNSS afin de signer la convention

- déléguée au CDC Vétérans, elle souligne que M. BALDACCHINO a été désagréable et odieux. Bien qu'il n'y ait pas eu de rapport de rédigé, le Club de Cazères a mentionné, tout en s'excusant, qu'il ne participera plus au CDC Vétérans.

✚ Francis RICARD

- le travail sur le calendrier 2018 se fera courant du mois d'avril. Il invite toutes les bonnes volontés à participer à ce travail laborieux sachant que tous les présidents de secteur recevront en juin (comme les autres années) un projet de calendrier 2018.

- renouvelle sa demande d'avoir les graphiques de compétitions, dès le lundi matin.

✚ Delphine MONDRAGON

- demande pourquoi elle ne reçoit plus la Dépêche, le mercredi ? Réponse : la convention pour 2017 n'est pas encore signée.

- le 23 avril est le jour des élections présidentielles et elle graphique à 8h30 à Fenouillet, le championnat HG JP. Le président lui conseille, à elle comme à tous ceux amenés à intervenir sur un championnat ce jour là, de faire une procuration.

- certains présidents du secteur et elle-même se demandent pourquoi tant de compétitions se déroulent le week-end du 21, 22 et 23 avril, CDC, Coupe De France, Championnat Haute-Garonne jeunes et Championnat Haute-Garonne JP ? Réponse : depuis des années, c'est la solution la plus facile car il y a moins d'éducateurs qui jouent au JP, moins d'éducateurs qui jouent en CDC etc.

- y a-t-il un horaire spécifique pour les tours de Coupe de France qui se déroulent le vendredi soir ?
Non, ce choix relève d'un accord entre les deux clubs concernés. En cas de désaccord, il appartient au club recevant de décider.

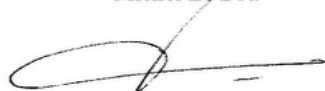
✚ Raymond LEMANACH pose la question émanant du club de Revel qui se positionnerait pour recevoir un championnat de secteur en 2018 "*le comité pourrait-il prendre en charge une partie des frais d'arbitrage et de graphique sur les qualificatifs de secteur au regard du montant des inscriptions qu'il encaisse ?*"

Réponse (spontanée) du Trésorier Général "*et nous, il nous reverse une partie du bénéfice du bar !!!*"
Cette question a déjà été posée en Congrès Départemental il y deux ans et la réponse donnée. Le coût de cette prise en charge s'élèverait à 21000€ minimum (car il faudrait l'appliquer à tous les clubs organisateurs) ce qui absorberait la quasi-totalité des engagements perçus et équivaldrait à créer une nouvelle dépense qu'il faudrait compenser par de nouvelles recettes. Par ailleurs, quand le calendrier uniformisé verra le jour en 2019, les incidences financières certaines devront être compensées par un moyen ou un autre.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin vers 0h45

La prochaine réunion est fixée au jeudi 27 avril 2017 à 20h

Le Président du CD 31,
Michel Le Bot.



La Secrétaire Générale,
Marie-Madeleine CLAMENS.

